

Un petit peu d'eau dans le gaz de schiste

L'État annonce une mission d'évaluation environnementale sur son exploitation.

Petite concession aux opposants à l'exploitation des gaz de schiste. La ministre de l'Écologie et du Développement durable, Nathalie Kosciusko-Morizet, a annoncé jeudi la création d'une mission chargée « d'évaluer les enjeux environnementaux » liés à leur extraction. Elle a précisé qu'un rapport d'étape serait rendu en avril, avant la version définitive en juin. « Aucune autorisation de travaux sur le gaz de schiste ne sera donnée, ni même instruite avant le résultat de cette mission », a-t-elle expliqué. Cette annonce ne coûte pas grand-chose ni au gouvernement ni aux groupes miniers titulaires des permis d'exploration, puisque aucun forage n'est prévu d'ici l'été. La seule et unique demande déposée à ce jour par le pétrolier texan Schuepbach Energy, associé à GDF Suez, concerne un premier forage, prévu en septembre à Villeneuve-de-Berg en Ardèche. « Nous ne sommes pas du tout convaincus par les propos de la ministre. Elle n'annonce pas de moratoire, pas de remise en question du projet. Elle ne répond pas non plus à notre demande d'étude sismique », a déclaré à l'Humanité, Claude Pradal, maire PCF de la commune. Le président du conseil régional de Midi-Pyrénées, Martin Malvy, dont la région est aussi concernée, estime lui aussi que «suspendre l'autorisation (...) et désigner une mission ne suffisent pas». Cette mission devrait, selon lui, «associer à sa réflexion les acteurs de terrain que sont les élus locaux et les représentants des associations de protection de l'environnement».

La décision d'accorder trois permis d'exploration couvrant une zone allant des Cévennes au Sud-Ouest suscite une vive opposition des élus et des populations concernés, qui s'inquiètent des dommages potentiellement importants pour l'environnement, en particulier au sujet des ressources en eau.

Pierre-Henri Lab